

BOUTIN → **2012**
W W W . B O U T I N 2 0 1 2 . F R

CARNET DE CAMPAGNE

une candidate, une équipe, des militants, des milliers de sympathisants au service de la France



LES GRANDES ÉTAPES DE LA CAMPAGNE

22 JUIN | MONTFERMEIL



Christine Boutin annonce sa candidature à l'élection présidentielle. Elle s'engage à présenter un projet de société qui mette la personne au cœur. Suite à cette déclaration, elle effectue ses premiers déplacements à Lyon et Saint-Malo.

11 SEPTEMBRE | LYON

Université d'été du PCD (Parti Chrétien-Démocrate). Devant 300 participants mobilisés autour de leur candidate, la direction des études du PCD présente le travail des cadres du parti et des experts consultés. Le travail est publié dans un ouvrage intitulé *Des idées pour demain* et qui va inspirer le projet de Christine Boutin.



15 SEPTEMBRE | LE GENDER

En septembre, pour lutter contre l'idéologie du gender enseignée au lycée (on choisit soi-même son sexe), une série d'affiches a été éditée. Un grand succès, sur les panneaux d'affichage comme sur le web.



6 DÉCEMBRE | LE PROJET

Christine Boutin présente son projet à la presse : plus de 100 propositions, réparties en 8 grands thèmes, pour apporter des réponses en profondeur aux crises économiques, sociales et morales de notre société. Un projet ambitieux reconnu par de nombreux observateurs et analystes, y compris parmi nos adversaires. Les groupes de travail continuent à approfondir la réflexion et à produire des argumentaires thématiques : économie, écologie, santé, famille...



15 DÉCEMBRE | NOËL

En pleine période de Noël, Christine Boutin et de nombreux militants se sont retrouvés devant les grands magasins parisiens pour proposer « autre chose » aux Français. Une immense banderole « certaines choses ne s'achètent pas » a été déroulée sur la façade des Galeries Lafayette.



Christine Boutin annonce au JT de TF1 qu'elle fait alliance avec Nicolas Sarkozy. Il s'est engagé à porter dans sa campagne les exigences fondamentales du PCD. Christine Boutin soutiendra sa candidature à l'élection présidentielle (cf. *entretien ci-contre*).

ET AUSSI...



FOCUS LES 500 SIGNATURES

Christine Boutin, comme la plupart des autres candidats de premier tour, a été confrontée à une difficulté inédite pour réunir les parrainages nécessaires à son entrée en campagne officielle. Le système des parrainages est grippé. Les élus ont peur de se mettre en opposition avec leurs administrés, leur conseil municipal ou même avec leur député, leur

conseiller général ou le président de leur intercommunalité. Alors que Christine Boutin avait obtenu 700 signatures de parrainage en 2002, elle ne parvient pas, à la fin de l'année 2011, à dépasser les 200 signatures. Pour dépasser l'obstacle, elle se lance sur « son chemin de Compostelle ». Elle rencontre les maires des communes qui jalonnent le chemin de Compostelle pour leur demander leur parrainage. En parallèle, Christine Boutin conteste la constitutionnalité du système des



parrainages auprès du chef du gouvernement et du Conseil constitutionnel au regard de l'évolution de l'organisation territoriale française. L'engagement de Christine Boutin va être décisif : TF1, France2, France3, Canal+ et tous les médias nationaux et locaux suivront ses démarches et reconnaîtront les limites d'un dispositif à bout de souffle. C'est aussi l'occasion pour la candidate de sentir le pouls de la France.

LES RAISONS DE L'ALLIANCE AVEC NICOLAS SARKOZY

Aviez-vous prévu ce rapprochement avec Nicolas Sarkozy ?

Non. Je me suis engagée dès le début à agir de façon responsable pour ne pas faire perdre mon camp, c'est à dire la droite. Pour autant, j'étais la seule dans cette campagne à défendre un certain nombre d'idées fortes en faveur de la vie, de la famille, de l'éducation et de la protection du plus faible.

Comment s'est préparé votre accord ?

Je pensais que les négociations se feraient entre les deux tours avec le candidat de la droite. Nicolas Sarkozy a souhaité me rencontrer et les négociations ont débuté fin janvier. Elles portaient avant tout sur les idées.

Quelles ont été les conditions ?

Je devais être assurée que les éléments de mon programme qui ont justifié ma candidature et sont non négociables seraient repris : refondation de l'éducation, pas de mariage homosexuel, pas d'homoparentalité, pas d'union civile, pas d'euthanasie, réaffirmation du rôle fondamental de la famille, réalisation d'un travail parlementaire sur ma proposition de « revenu de base », affirmation des racines judéo-chrétiennes. Sur ces points, le président m'a donné publiquement satisfaction dans une interview donnée au

Figaro Magazine où il présente ses valeurs. Le Président devait aussi accepter que je garantisse personnellement la présence des valeurs dans sa campagne et le projet présidentiel et que le Parti Chrétien-Démocrate présente 100 candidats aux élections législatives. Sur ces autres points, Nicolas Sarkozy m'a aussi donné son accord.



Certains journalistes affirment que vous avez obtenu de conduire personnellement une mission parlementaire sur le revenu de base. Qu'en est-il ?

C'est faux et c'est absurde. Nicolas Sarkozy a effectivement donné son accord pour que le revenu de base fasse l'objet d'une mission parlementaire s'il est réélu. Mais je ne suis plus parlementaire donc je ne pourrai pas conduire cette mission. D'autre part, je le dis et je le redis : je n'ai rien négocié pour moi-même. J'ai négocié uniquement sur la base des idées.

Quelles sont les assurances que les promesses de Nicolas Sarkozy seront tenues ?

En 2007, j'avais fait campagne avec Nicolas Sarkozy après qu'il ait accepté de ne pas intégrer le mariage homosexuel ni l'euthanasie dans son programme présidentiel. Durant son quinquennat, il a tenu parole malgré des pressions fortes. Dans la campagne présidentielle 2012, je resterai aux côtés de Nicolas Sarkozy pour rappeler ses engagements sur les valeurs.

N'êtes-vous pas déçue que votre candidature n'aille pas jusqu'au bout ?

Je ne suis pas déçue car je crois que nous avons fait notre devoir. Bien sûr, nous pouvons ressentir une certaine frustration car les énergies, les ressources engagées ont été conséquentes. Mais comprenez-bien que si la bataille des idées est

bien lancée dans cette campagne, c'est grâce à notre contribution décisive. Nous terminons une première partie de campagne mais rien n'est achevé. Bien au contraire, il nous faut maintenant assurer la victoire de nos valeurs et de la droite et il nous faut accompagner les campagnes législatives de nos candidats. A l'avenir, ce sont eux qui porteront nos convictions au cœur du débat politique.

3 porte-parole

1 500 000
euros de budget

15 823
donateurs

83 600
emails envoyés
chaque semaine

€ LE PRIX D'UNE CAMPAGNE

1 envoi de 40 000 courriers
= 18 000 euros

campagne web
= 100 à 200 000 euros

location des locaux
et salles de réunion
= 10 800 euros/mois

1 déplacement
= 5 000 euros minimum

5 000 tracts
= 500 euros

1 parrainage
= 20 mairies visitées.

Soit des heures de prospection téléphonique, les frais de déplacement, la mobilisation sur place des délégations, etc.



LÉGISLATIVES 2012

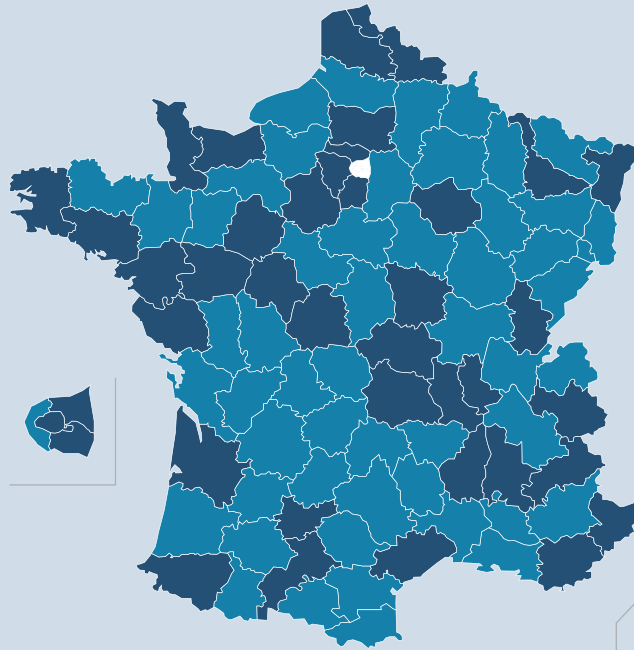
PARTI CHRÉTIEN-DÉMOCRATE

L'engagement du Parti Chrétien-Démocrate durant l'élection présidentielle est primordial, mais ne constitue qu'une étape. Les élections législatives de juin prochain constituent une échéance incontournable si nous voulons pouvoir peser durablement dans la vie politique française. L'équipe du PCD se mobilise depuis de nombreux mois déjà pour accompagner nos nombreux candidats. La nouvelle génération du PCD est en marche !

(voir ci-dessous quelques candidats PCD).

LA CARTE DES CANDIDATS

AU 12 FÉVRIER 2012



Sur toute la France, c'est plus d'une centaine de candidats qui porteront les valeurs et les propositions des chrétiens-démocrates lors des élections législatives de juin.

 Candidats PCD déclarés

 En attente de candidats



LOUIS-GEORGES BARRET est entré en campagne pour la 2nde circonscription de Nantes le 16 juin dernier, en présence de Christine Boutin. Ce jeune quadragénaire, père de quatre enfants est soutenu par Emmanuelle, son épouse : « Je crois profondément qu'une société doit être jugée à la place qu'elle laisse aux plus faibles de ceux qui la composent ». Cette écoute des gens qu'on n'entend plus est un des moteurs de l'engagement de cet avocat en droit social qui veut leur prêter sa voix.

MAXENCE HENRY, 42 ans, vit avec sa famille de 5 enfants dans le quartier "Justices-St-Léonard" à Angers. Il est actuellement responsable d'un centre de formation professionnelle. Diplômé d'une école de commerce et d'un Master de Sciences politiques, il s'investit dans de nombreux engagements associatifs et politiques. Il oriente sa candidature dans une démarche de rassemblement et d'union des partis de droite qui se retrouvent dans les valeurs sociales et humaines.



JEAN-FRÉDÉRIC POISSON (49 ans) est docteur en philosophie et consultant en organisation. Il a déjà été député de la 10^e circonscription des Yvelines mais a perdu la dernière élection partielle. Il se prépare actuellement à se confronter à la candidate verte sortante. Il est Président de communauté de communes des plaines et forêts d'Yvelines.



MARIE DE MONTBEL (45 ans) est mère de famille et enseignante en formation professionnelle et technique. Elle s'est engagée en politique après plusieurs années d'expatriation dans les pays du Golfe. Elle est actuellement conseillère municipale à Saint-Cyr l'Ecole. Elle se présente dans la 11^e circonscription des Yvelines.



Agrégée de Lettres classiques, éditorialiste, écrivain, chargée de mission au sein du groupe Média-Participations, **MARIE-JOËLLE GUILLAUME** est aussi la directrice des Études du PCD. Elle a rejoint le Parti chrétien-démocrate en 2009. « L'enseignement social chrétien est un moteur de transformation puissant, affirme-t-elle. « Dans le chaos actuel, c'est aussi une boussole, qui indique le chemin d'une espérance politique. » Cette espérance, elle la portera dans la 2^e circonscription de la Nièvre : « Le projet du PCD porte un vrai dynamisme. Mon souhait est d'ailleurs d'être une candidate d'union de la droite, car nos idées ont vocation à rassembler au service du bien commun. »